



Communiqué de presse – 22 septembre 2016.....	2
Dossier de presse 50 ans	3
1. Présentation	3
2. Bref historique.....	4
3. Le CPV en quelques chiffres	5
4. La place du CPV dans la Genève actuelle et son impact social.....	6
5. Atouts, défis, perspectives et enjeux	7
5.1. Une organisation forte.....	7
5.2. Un précurseur	7
5.3. Un lieu de formation	8
5.4. Défis, enjeux et perspectives	8
6. Quelques suggestions d'article pour votre média	9
7. Annexes	9

Contact et informations :

Adrien Michel, Président : adrien.michel@camps.ch, 078 728 70 24

Jean-Luc Muhlebach, Directeur : jean-luc.muhlebach@camps.ch, 079 741 74 54

Secrétariat : info@camps.ch, 022 809 49 79 (Tlj de 13h à 17h)

Site internet : camps.ch

Communiqué de presse – 22 septembre 2016

65'000 enfants sont partis en vacances ... Le CPV fête ses 50 ans !

Depuis 1966, le Centre Protestant Vacances (CPV) remplit sa mission sociale auprès des enfants de la région genevoise en étant persuadé que le droit aux loisirs est un droit fondamental de l'enfant. Pour se faire, il organise annuellement plus de 120 camps et centres aérés éducatifs et ludiques, ouverts à toutes et tous. Des aides financières sont proposées aux familles défavorisées. Ces séjours sont encadrés par de jeunes monitrices et moniteurs bénévoles qui sont formés à l'encadrement, l'accompagnement et à la sécurité des participants.

Le Centre Protestant de Vacances fêtera son 50ème anniversaire, les 30 septembre et 1^{er} octobre prochains, à l'Usine Kugler, à la Jonction.

Le CPV propose des séjours et des centres aérés éducatifs durant toutes les périodes de vacances scolaires genevoises. Espaces de découvertes, de création et de rencontres pour des enfants et adolescents de 4 à 18 ans, ce sont plus de 11'500 journées-enfant qui ont été organisées pour 1'622 jeunes en 2015. Cumulées sur les 50 dernières années, ce ne sont pas moins de 818'000 journées-enfant pour 65'000 participants qui sont totalisées.

Depuis son origine, le CPV s'est toujours adapté non seulement aux envies et besoins des participants mais aussi déjà aux besoins d'intégration de tous les enfants, y compris ceux présentant des besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap, et les enfants migrants, tels que le prévoit l'avant-projet de loi sur l'enfance et la jeunesse en préparation au Département de l'Instruction Publique, de la culture et du sport.

Ces moments de loisirs pour les enfants permettent, non seulement, un espace de décharge et de repos pour les parents, mais propose également des activités éducatives et novatrices à leurs enfants, dans un cadre adapté, tout en favorisant la cohésion sociale.

Pour rendre possible ces camps et centres aérés, une équipe de 8 collaboratrices et collaborateurs et près de 400 bénévoles organisent et réalisent ces séjours. Les moniteurs suivent un parcours de formation et acquièrent ainsi une expérience de partage, d'organisation et de prise de responsabilités dans une démarche citoyenne. Le CPV collabore depuis ses débuts avec le tissu associatif genevois, les autorités publiques ainsi qu'avec de nombreux partenaires locaux.

Le 30 septembre prochain aura lieu le vernissage d'une exposition d'œuvres diverses créées par les enfants durant les camps de l'été 2016. La soirée débutera à 18h30 par l'accueil des autorités, seront notamment présents Madame la Conseillère d'État Anne Emery-Torracinta, Madame la Conseillère Administrative Esther Alder et Monsieur le Conseiller Administratif Thierry Aphotelloz. La soirée festive continuera par la projection d'un film réalisé par Delio Fiore retraçant « 50 ans d'histoires ». Les Donkey Shot agrémenteront la soirée avec leurs compositions musicales aux multiples influences. La soirée s'achèvera à 22h00.

La journée du samedi 1^{er} octobre sera dédiée aux enfants et leur famille. Visite de l'exposition, musicien de rue, jeux et nombreuses activités seront proposés entre 11h00 et 17h00.

C'est avec plaisir que nous vous invitons à venir partager, le temps d'une soirée ou d'une journée, la belle énergie et la magie du monde des camps de vacances.

Contact et informations :

Merci de confirmer votre présence

Adrien Michel, Président : adrien.michel@camps.ch, 078 728 70 24

Jean-Luc Muhlebach, Directeur : jean-luc.muhlebach@camps.ch, 079 741 74 54

Secrétariat : info@camps.ch, 022 809 49 79 (Tlj de 13h à 17h)

Site internet : camps.ch

Dossier de presse 50 ans

1. Présentation

Le Centre Protestant de Vacances (CPV) est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Depuis 50 ans, le CPV organise des camps de vacances et des activités de loisirs durant toutes les périodes de vacances scolaires genevoises pour des enfants et adolescents de 4 à 18 ans.

Dans tous ses domaines d'activités, le CPV promeut différentes valeurs telles que le respect des personnes et la tolérance : il ne pratique aucune distinction d'origine, de classe sociale, de religion, de culture ou d'orientation sexuelle. D'autres valeurs animent nos séjours : le respect de la nature par une consommation responsable et une bonne utilisation des ressources, la collectivité, le partage, le développement personnel, ainsi que la confiance mutuelle.

Les activités proposées sont variées, attractives et tentent d'éviter les pièges de la simple consommation, tout en répondant aux besoins, désirs et capacités des participants. Le CPV offre des camps au prix coûtant. Persuadée que le droit aux loisirs est un droit fondamental de l'enfant, notre association propose aux familles à revenus modestes de les aider à financer le séjour de leur(s) enfant(s). Elle dispose à cet effet de fonds spécifiques.

Les différences d'expériences et de parcours propres à chaque moniteur ou participant sont reconnues et considérées comme une richesse qui encourage le développement personnel et la confiance mutuelle, anticipant ainsi la construction d'une société plus solidaire. En particulier, le CPV propose aux participants de prendre part à certaines décisions concernant l'organisation de la vie du groupe et tend à les rendre au maximum acteurs de leur séjour.

Dans ses activités avec les enfants et dans la vie au sein de l'association, le CPV se donne pour mission d'assurer l'intégration de tous sans aucune discrimination, d'encourager la confrontation d'idées et le partage d'expériences, de promouvoir l'autonomie des enfants, de garantir l'encadrement des camps par des moniteurs bénévoles formés, et d'offrir un environnement sécurisé et convivial pour tous.

Le CPV a également une mission formatrice auprès des jeunes adultes bénévoles. Une préparation est en effet offerte à tous les moniteurs, validée par des camps qui, eux, apportent une expérience de partage et de prise de responsabilités, tout en leur garantissant un appui par des professionnels du travail social.

Depuis toujours, le CPV est une association novatrice. Il s'est effectivement rapidement démarqué en acceptant, dès 1966, la mixité, puis en proposant des séjours dans les pays voisins et sur d'autres continents. Aujourd'hui, il poursuit ses réflexions sur de nouvelles thématiques, telles que, par exemple, l'utilisation des nouvelles technologies dans les camps, sans négliger les valeurs de partage et de liens.

Le CPV collabore étroitement avec le Département de l'Instruction Publique, auquel il est lié par un contrat de prestations, avec le Département de la Cohésion Sociale de la Ville de Genève et avec les communes genevoises, qui subventionnent les camps de leurs résidents. L'Association est également soutenue par des donateurs privés, sollicités pour tout projet spécifique.

Le CPV est membre du Groupe de Liaison genevois des Associations de Jeunesse (GLAJ) et fait parti du Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances. Depuis toujours, il entretient d'étroits liens avec le tissu associatif genevois et privilégie la collaboration avec des partenaires locaux.

2. Bref historique

Années 1966-1975

Après les « Colonies de vacances protestantes » puis les « Camps du Centre social protestant » menés par des pasteurs, c'est au tour du Centre Protestant de Vacances, avec un directeur à sa tête, de proposer des séjours en colonies, par groupes d'âges, sur toutes les périodes de vacances scolaires genevoises.

Le CPV est l'un des premiers organismes à proposer des camps de vacances mixtes en Suisse et déjà, des camps à Cap Breton, en Corse et à Saint-Sorny en Ardèche. A cette époque et jusqu'à la fin des années 70, les camps et colonies étaient réalisés avec un directeur formé, un cuisinier et des moniteurs. Le concept des centres aérés est né au CPV en 1970 pour les enfants de 4 à 6 ans.

En 1972, naît le besoin d'avoir des moniteurs formés capables de prendre des responsabilités. C'est aussi l'année de la création des Ateliers Permanents d'Artisanat (APA) et l'achat de la maison de Groenroux (Vallée de Joux) sous l'impulsion de la « commission voile ».

A cette époque les statuts mentionnent qu'il faut : « réaliser une vie communautaire qui respecte la liberté de chacun, travailler au développement de la personne, permettre à chaque individu de trouver son mode d'expression et favoriser la confrontation d'idées et d'expériences ». Ces principes restent la base des statuts du CPV encore en vigueur en 2016.

C'est aussi la grande période des remises en question et de l'autogestion. Il ne s'agit plus de proposer aux participants quelque chose de préétabli, mais de déterminer, avec eux, ce qui sera le moteur du séjour. L'expérience vécue dans les camps ne reste pas sans lendemain et s'intègre dans la vie de tous les jours. En été 1973 se tient le célèbre camp en gestion libre à Evolène-Lannaz qui provoque de nombreux remous, jusque dans la presse, de part son approche novatrice de l'autogestion par des enfants.

En 1974, le CPV déménage à la Jonction. Les murs d'entrée du CPV, appelés « Galerie la Chouette », sont animés par des expositions thématiques. Il y a aussi l'Apostrophe, une galerie aux Grottes, qui est le lieu de vente de l'artisanat produit par l'APA.

Années 1976-1995

En 1976 les activités sont alors : un centre aéré, onze colonies, huit camps pour préadolescents, trois pour adolescents et cinq pour des jeunes dès 17 ans. Selon le Comité de l'époque, la ligne pédagogique se définit ainsi : écouter, proposer des choix, sélectionner des lieux d'implantation, informer et préparer.

En 1977, le rapport annuel du CPV fait mention de liberté d'expression par la responsabilisation des moniteurs. « Un camp ne s'improvise pas, il se prépare ». Ont lieu alors, les premiers pas de la mise en place d'un réel concept de formation des moniteurs.

Dans le rapport annuel de 1980, il est fait mention d'un courant pédagogique pour la liberté et l'épanouissement de l'enfant. Le CPV est précurseur en la matière. Petit à petit les camps se raccourcissent et accueillent moins d'enfants, ceci principalement dans le but d'offrir plus d'attention à chacun d'eux.

Durant l'année 1982, des courriers de l'église protestante font pression pour conserver le nom « CPV » et créer le « Sac à dos médias » (SAM) permettant des activités durant toute l'année en dehors des camps. C'est le temps des questions, l'esprit CPV est toujours là, mais en mutation et

difficile à formuler. L'accent est mis sur la prévention en milieu adolescent et le premier camp avec randonnée équestre est proposé dans le Vaucluse.

Dès 1987, il y a au programme des camps pour la Suède, le Portugal et la tendance est aux camps à thèmes. La spécialité du CPV est alors les camps pour adolescents.

En 1991, le CPV fête son 25^{ème} anniversaire et à cette occasion son programme affiche deux camps en Afrique dont un au Togo avec la Croix-Rouge. Arrivent également les premiers camps avec les ânes en Provence et au Centre équestre « la Caracole » à Arbussigny.

L'année suivante voit la fermeture du SAM et un recentrage sur les activités vacances. Le CPV lance le projet d'un wagon sur la ligne de Provence, la Gazette du CPV et des camps familles.

Années 1996-2015

Depuis les années 2000, une importante modification de la demande, en particulier venant des parents, oblige à remodeler les séjours proposés par le CPV. Cette tendance a débuté par une baisse du taux de remplissage des camps. Très rapidement, le CPV mène une enquête auprès des familles et des partenaires. Les résultats mettent en évidence la motivation pour la vie en groupe et plus particulièrement pour les camps nature chez les moins de 12 ans et pour les camps sportifs ou artistiques chez les plus âgés. Les séjours dans des pays lointains sont abandonnés et les camps sont allongés d'une journée.

En 2006, la relation de l'Association avec l'État est formalisée dans un premier contrat de prestations avec le Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport (DIP). Cette même année, la Charte de qualité des organismes de vacances genevois est réalisée et signée par le CPV. En 2008, la vie associative reprend du service avec le bar « Paul et Viviane » les mercredis à l'arcade du CPV.

En 2010, c'est le début des déclarations formelles des camps en France auprès des autorités régionales. La mise en œuvre de ces normes, outre un important travail administratif, est un frein aux spécificités du CPV comme par exemple les repas préparés avec les participants.

Depuis 2014, les centres-aérés et les colonies de vacances (camps en grands groupes) ont fait leur retour au programme et ont rencontré un franc succès. Ces changements ont soulevés de nombreuses questions quant à la qualité de transmission des valeurs du CPV dans ces cadres différents des camps classiques.

3. Le CPV en quelques chiffres

Moyennes annuelles par décennies

Moyenne par décennies	Camps par année	Participants par année	Journées-enfant par année	Moniteurs par année	Participants par camps	Durée des camps (jours)
1966-1975	34	1'108	19'203	257	32.5	17.3
1976-1985	47	994	15'779	244	21.1	15.9
1985-1995	68	1'145	16'098	260	16.8	14.1
1996-2005	114	1'746	17'763	393	15.3	10.2
2006-2015	104	1'532	12'936	419	14.8	8.4

TOTAL depuis 50 ans	Camps	Participants	Journées- enfants	Places de moniteurs
	3'670	65'247	817'798	15'477

4. La place du CPV dans la Genève actuelle et son impact social

Le CPV s'est sans cesse adapté aux nouvelles contraintes sociétales ainsi qu'à une charge administrative de plus en plus conséquente au fil des années.

La conjoncture économique des dix dernières années n'a cependant pas été sans conséquence pour l'Association. Cela se voit tant avec la stagnation des subventions (Etat, Ville et communes) que des donateurs privés difficiles à trouver, qu'auprès des parents qui eux peinent à faire face au renchérissement inexorable du coût de la vie. C'est donc un perpétuel défi pour le CPV de garder des finances saines tout en proposant des prix de séjour abordables aux familles.

Malgré ces évolutions, tant en termes de conjoncture, de demandes ou de contraintes, le CPV occupe toujours la place de premier organisme de camps de vacances à Genève. En permettant chaque année à plus de 1'600 enfants différents de partir en camps, le CPV participe de manière significative à l'éducation et à l'épanouissement de la jeunesse. Il offre aux enfants une expérience différente de la famille ou de l'école et une opportunité de développer un regard différent sur l'adulte, recréant parfois un lien de confiance brisé. De par son approche des camps de vacances, le CPV donne aussi un espace d'exploration aux enfants pour grandir et faire grandir leur propre estime.

Les camps sont également une expérience très riche pour les moniteurs. Chaque année, le CPV forme plus de 130 nouveaux moniteurs et environ 20 nouveaux responsables de camps. Pour ces jeunes adultes, les camps sont souvent une première expérience de prise de responsabilités et ils donnent la possibilité de rentrer de plain-pied dans leur vie d'adulte. Les camps sont également révélateurs de nouvelles orientations pour certains moniteurs et sont une étape souvent appréciée avant une formation dans le domaine de l'éducation ou du social (enseignement, éducation, animation, etc.).

Le CPV soutient une politique active d'aide afin de permettre à tous de partir en vacances, que cela soit au travers du Fond Mimosa ou du fond d'aide aux familles au revenu modeste. Durant l'été 2016, grâce à une collaboration avec le foyer d'Anières, 8 jeunes requérants d'asile ont pu partir en vacances. Les activités du CPV ont toujours été et restent un important vecteur de décroisement social et culturel à Genève.

Enfin, et cela reste un des fondamentaux de l'existence du CPV, les camps de vacances sont nécessaires aux nombreux parents qui travaillent durant les vacances scolaires ou aux foyers éducatifs qui ont des périodes de fermeture.

5. Atouts, défis, perspectives et enjeux

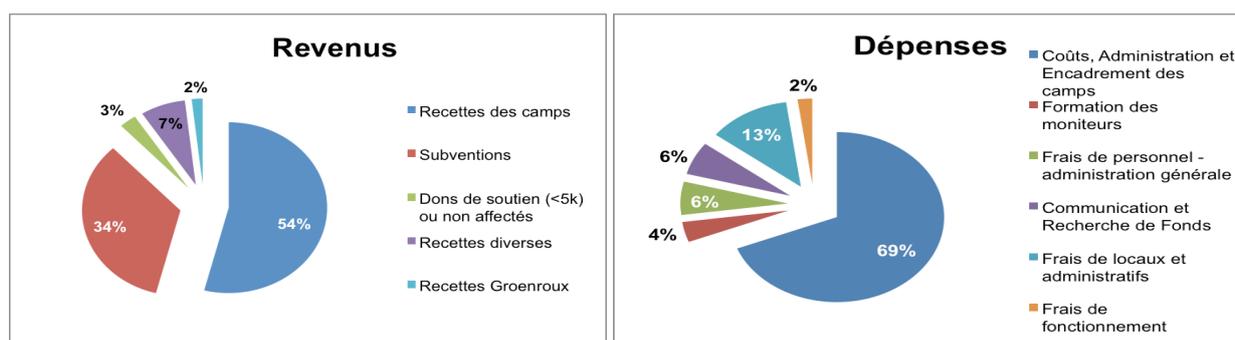
5.1. Une organisation forte

Le CPV est une institution très bien ancrée dans la vie genevoise. Il est reconnu d'utilité publique, il entretient de nombreux liens avec plusieurs partenaires sociaux et collabore avec de nombreux intervenants locaux.

Sa structure organisationnelle comprend Un comité bénévole de 5 membres et 8 collaborateurs, pour un équivalent temps plein de 6.1 postes : un directeur, une coordinatrice de l'administration, une gestionnaire comptable, une secrétaire, un logisticien et trois animatrices socioculturelles. Stagiaires MatuPro et/ou HETS, apprentis de commerce et civilistes complètent les forces vives selon les besoins et/ou les possibilités. Une dizaine de formateurs et près de 400 bénévoles permettent la réalisation des 115 camps annuels.

Il possède 4 véhicules et une maison à la Vallée de Joux où ont lieu une partie des camps ainsi que la formation des moniteurs.

Un budget de près de CHF 2'000'000.- est nécessaire au fonctionnement de l'Association. Les subventions communales, de la ville de Genève et du Canton comptent pour un tiers des revenus alors que la moitié du budget est couverte par les parents.



Budget 2016 par secteurs

5.2. Un précurseur

De part ses origines chrétiennes, le CPV a toujours porté des valeurs telles que :

- favoriser le développement de la personne et son sens de la responsabilité
- permettre à chaque individu de trouver son mode d'expression
- encourager une confrontation d'idées et d'expériences

D'abord dirigé par des pasteurs, le CPV est depuis longtemps une association laïque. Il continue à ne faire aucune distinction d'origine, de croyance et de genre et à promouvoir le respect de soi, de l'autre et de son environnement. Il s'est toujours adapté, non seulement aux envies et besoins des participants et de leurs parents, mais il répond également aux besoins d'intégration de tous les enfants, y compris les enfants de migrants ou ceux présentant des besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap.

En ce sens, il répond pleinement aux objectifs préconisés dans l'avant-projet de loi sur l'enfance et la jeunesse¹.

5.3. Un lieu de formation

Un camp ou centre aéré est doté de moniteurs formés pour assurer l'encadrement socio-éducatif et la sécurité des enfants adaptés à la tranche d'âge. Les camps répondent ainsi aux critères de la charte de qualité des organismes de vacances.

En matière de formation, le CPV a été précurseur en la matière car il estime que la formation est indispensable à la qualité de ses prestations. Doté d'une *Commission Formation*, son budget alloue près de CHF 40'000.- (hors salaire) à la formation des moniteurs. La formation est en adaptation et en réflexion continue et des modules sont créés pour chercher et apporter des solutions concrètes aux situations issues du terrain.

5.4. Défis, enjeux et perspectives

Un des défis majeurs demeure le difficile équilibre financier de l'association. Le CPV doit maintenir les prix les plus bas possible pour les familles et ceci malgré les coûts qui ne cessent d'augmenter. La résolution de cette équation est indispensable pour que l'association remplisse sa mission sociale, y compris auprès des plus démunis. D'autre part, le CPV met tout mettre en œuvre pour assurer un remplissage des camps à un niveau couvrant ses frais de fonctionnement.

La stagnation des subventions publiques voir leur réduction met en danger cet équilibre. La recherche de fonds pour tous les projets spécifiques est de plus en plus difficile et certains d'entre eux doivent être retardés (stratégie de communication, formation, projets de camps, etc.), entravant ainsi la dynamique novatrice de l'Association.

Un autre défi est sans doute aussi le recrutement des bénévoles. Chaque année, le CPV perd et doit rechercher quelques 120 moniteurs désireux de suivre un parcours de formation et d'encadrer les camps pour répondre aux critères de la Charte. Processus permanent, il doit sans cesse multiplier ses efforts pour trouver des jeunes adultes motivés par l'encadrement des camps au détriment de leurs propres vacances.

Enfin, il s'agit de suivre l'évolution sociale et technologique et d'adapter l'offre de loisirs aux besoins des parents comme à ceux des jeunes. Aujourd'hui, l'inclusion des nouvelles technologies dans les camps et le renforcement des compétences des moniteurs accompagnant des jeunes avec des besoins spécifiques sont des enjeux cruciaux.

Dans un contexte d'économie des deniers publics, de cessation des activités du Service des Loisirs Éducatifs (SLE) et de renouvellement des contrats de prestations avec l'État en 2018, il paraît opportun de pouvoir expliciter clairement les difficultés financières et d'infrastructures rencontrées par le CPV mais également par les autres organismes de vacances, de manière à pouvoir obtenir des moyens pour sereinement participer à la reprise des activités du SLE et ainsi, pérenniser un service éminemment social offert à la population genevoise.

¹

« Le cœur de l'avant-projet de loi est constitué de trois missions principales :

1. Plusieurs articles visent à l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse, qui se comprend comme le déploiement de toute activité visant l'apprentissage progressif de l'indépendance, de l'autonomie et de la responsabilité sociale des enfants et des jeunes, afin qu'ils puissent s'intégrer socialement, culturellement et politiquement. »

« [...] On trouvera dans l'avant-projet de loi, le soutien aux activités des enfants et des jeunes, les actions socio-éducatives et socioculturelles menées par exemple par la FASE ou le soutien à la parentalité [...] »

Congrès du Parti Socialiste du 19 mars 2016 – Rapport d'Activité 2015 – Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'État de Genève.

6. Quelques suggestions d'article pour votre média

Articles de fond possibles :

- Tour d'horizon du domaine couvert
- Suivi d'un camp – interview
- Parents, enfants – enquête, avis, etc.
- L'expérience de vie des monitrices et moniteurs, apports personnels et professionnels
- Valeurs portées et nouvelles technologies
- Bénévolat

7. Annexes

- Invitation au 50^{ème} anniversaire
- Programme été 2016 et petites périodes 2016-17
- Rapport annuel 2015
- Projet associatif
- Photos de camps disponibles sur :
http://www.centreprotestantdevacances.ch/~ftp_etienne/photos.zip